Extrait du site UGTG.org

url:Â http://ugtg.org/spip.php?article2179

Communiqué de soutien de lâEuros™UPLG Ã l'UGTG Ã l'occasion du procÃ"s de Charly LENDO le 20 janvier 2015 Ã Pointe-Ã -Pitre

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : mardi 20 janvier 2015 Mis à jour le : mardi 20 janvier 2015 - Actualité -

TIM	T.C
1 (- 1	「G.org

LâEuros"UPLG exprime son soutien total à lâEuros"UGTG confrontée encore une fois à la répression antisyndicale. Le mardi 20 janvier 2015, câEuros"est Charly LENDO ancien Secrétaire Général adjoint de lâEuros"UGTG qui est trainé devant le tribunal de Pointe-à -Pitre sous le chef dâEuros"accusation : homicide involontaire. Il aurait selon la justice française joué indirectement un rÃ′le dans le décÃ"s dâEuros"un jeune motard qui sâEuros"est tué en heurtant un barrage en février 2009 à Saint François.

LâEuros"UPLG sâEuros"interroge sur les motivations réelles qui pousse lâEuros"état colonial à organisé un tel procÃ"s. Pourquoi Charly LENDO ? Pourquoi le 20 janvier ?

En visant un haut responsable de lâEuros"UGTG et du LKP à lâEuros"occasion du grand mouvement populaire de 2009 qui a ébranlé les fondements de la société coloniale en Guadeloupe, la justice coloniale cherche à faire payer à lâEuros"UGTG, au mouvement syndical guadeloupéen et au peuple Guadeloupéen dâEuros"avoir osé se tenir debout pour dire non à la pwofitation, non à lâEuros"exploitation des plus pauvres et non à la domination coloniale.

LâEuros"UPLG dénonce ce procÃ"s arbitraire.

LâEuros"UPLG dénonce lâEuros"hypocrisie de lâEuros"état français qui veut se faire passer pour le champion des défenseurs des libertés démocratiques alors quâEuros"il piétine les libertés syndicales au quotidien en Guadeloupe.

LâEuros"UPLG exige la relaxe immédiate de Charly LENDO

LâEuros"UPLG appelle tous ses militants et sympathisants, les démocrates et lâEuros"ensemble du peuple guadeloupéen à participer nombreux au rassemblement du mardi 20 janvier 2015 Ã 14 h devant le tribunal correctionnel de Pointe-Ã -Pitre.

Konba la-sa sé on konba a lasentfanmi. Nou paka fÃ" dÃ"yÃ" !

Jou nou ké mété a jounou pòkò vwÃ" jou!

Pointe-Ã -Pitre le 17 janvier 2015.

Le Secrétaire Général

Marie-Christine MYRE-QUIDAL (0690 38 81 26)